

MAIRIE DE BREZIERS
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026
SALLE DE LA MAIRIE

Était(ent) Présent(es) :

Mmes : DELAGE Nathalie - CHAMPSAUR Claude - AMOYEL Laura - PIZZABALLA
MOUSSEEFF Coline - EYNAUD Ludivine - Mme LE BEC Ophéline
Mrs : DUBOIS Dominique - DESAGHER Jean-Louis - BONNENFANT Jean Bernard

Était absent : Mr MARCHETTO Vincent

Procurations : WEL Baptiste est représenté par Mr DESAGHER Jean-Louis

Secrétaire de séance : Madame AMOYEL Laura

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20h00

Approbation du dernier compte rendu :

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés approuvent le compte rendu du précédent conseil.

ORDRE DU JOUR :

1. ONF

Madame Maurine RIETH (ONF) a présenté le programme annuel des travaux de la forêt communale. Il est rappelé que la mise en œuvre de ces interventions est soumise à la délibération du Conseil.

- **Bilan 2025 :** Une exploitation de 470 m³ de bois a généré une recette pour la commune. Les travaux de l'antenne Orange en forêt domaniale sont achevés, il n'y a plus d'antenne sur la crête de la scie et la plateforme en béton a été recouverte. Dans le cadre de Natura 2000, des actions de lutte contre l'espèce invasive « Ailante » ont été menées. Des missions de police ont également été assurées (circulation, chasse et prévention incendie).
- **Propositions 2026 :** Aucune vente de bois n'était prévue dans l'attente du projet de parc photovoltaïque. Concernant l'affouage, il est proposé de privilégier le bois en bord de route pour plus d'équité. Un recensement des personnes intéressées sera organisé, le dernier affouage datant de 2021.
- **Demande de pâturage :** Un éleveur souhaite regrouper ses bêtes (bovins) via un échange de parcelles. Le Conseil valide pour l'instant uniquement le principe du pâturage. Une convention de 5 ans avec rémunération va être rédigée et il sera demandé de laisser l'accès aux sentiers de randonnées. Aucun chien de protection n'est prévu pour ce pâturage.
- **Certification PEFC :** Une réflexion est engagée pour réadhérer à cette certification (interrompue en 2007) qui représente une plus-value pour la gestion forestière.

2. Désignation d'un titulaire et suppléant pour commission climatique interco à la CCSPVA

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation de ses représentants pour siéger à la commission climatique intercommunale :

- **Titulaire** : Mme Coline PIZZABALLA MOUSSEEFF
- **Suppléant** : M. Dominique DUBOIS

Proposition de création d'une commission énergétique. à voir au prochain conseil
Ce point est inscrit à l'ordre du jour pour une étude lors de la prochaine séance.

3. CFU (Ancien compte administratif)

En raison d'un piratage informatique ayant bloqué les comptes publics l'an passé, le bilan est présenté sous la forme du Compte Financier Unique (CFU), fusionnant le compte administratif et le compte de gestion pour une meilleure transparence.

Secrétaire de séance : Mme AMOYEL Laura et Mr DESAGHER Jean-Louis

Investissement

Dépense : Prévu : 573 771,40
Réalisé : 300 241,27
Reste à réaliser : 0,00

Recettes : Prévu : 573 771,40
Réalisé : 131 723,07
Reste à réaliser : 0,00

Fonctionnement

Dépense : Prévu : 487 301,40
Réalisé : 190 857,41
Reste à réaliser : 0,00

Recettes : Prévu : 487 301,40
Réalisé : 503 866,86
Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : -168 518,20
Fonctionnement : 313 009,45
Résultat global : 144 491,25

Après avoir donné connaissance des comptes administratifs, Monsieur le Maire se retire et Madame CHAMPSAUR Claude fait voter le compte financier unique qui est validé à l'unanimité.

4. Motion T.E

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une motion réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux (énergie, eau, numérique) à l'échelon territorial pour garantir la proximité et la solidarité.

Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette délibération à l'unanimité.

5. Associations

Madame Coline PIZZABALLA MOUSSEEFF a rendu compte de ses récents échanges avec les deux structures associatives de la commune, permettant de faire un point sur leurs activités et leurs projets respectifs.

L'association ACLB : L'association poursuit son programme habituel, marqué par l'organisation des trois jours de festivités en juillet ainsi que des traditionnels repas dansants d'automne et de printemps. Le prochain événement est ainsi programmé pour le **9 mai prochain**. À ce jour, l'association ne formule aucune requête spécifique auprès de la municipalité, en dehors du versement de la subvention annuelle de fonctionnement.

L'association Les Bréziéros :

- **Animation du jardin communal :** Les membres expriment leur satisfaction quant à l'utilisation du jardin communal. Ils s'attachent à dynamiser ce lieu par des rendez-vous réguliers (chaque premier dimanche du mois) et des journées à thèmes. Dans cette optique, l'association sollicite un appui technique pour le scellement de tables de pique-nique. Il est proposé que Jonas puisse intervenir sur la base du bénévolat.
- **Cadre conventionnel :** Il est précisé que la convention d'occupation du jardin fait l'objet d'une reconduction tacite.
- **Projet d'épicerie participative :** En collaboration avec l'association « Bouge ton coq », la question de l'implantation des futurs locaux (containers) a été débattue. L'option à proximité de la salle des fêtes ayant été écartée, la réflexion s'oriente vers l'actuel emplacement des conteneurs de déchets. Toutefois, le terrain étant actuellement privé, sa mobilisation dépendra d'une procédure d'échange foncier. Parallèlement, la Communauté de Communes (CCSPVA) envisage l'enfouissement des points de collecte, ce qui pourrait libérer l'espace nécessaire.

Dispositions administratives et financières :

- **Attribution des subventions :** Suite à une incompréhension, l'association Les Bréziéros n'avait pas sollicité sa dernière subvention ; le dossier sera régularisé prochainement. Le Conseil rappelle que l'octroi de fonds issus de l'enveloppe globale dédiée aux associations est strictement conditionné à la **présentation des comptes financiers** de la structure demanderesse.
- **Usage de la salle communale :** Un rappel est fait concernant le refus antérieur de location de la salle à l'association, afin de clarifier les règles d'usage des locaux municipaux.
- **Déontologie :** Monsieur Jean-Louis DESAGHER, en sa qualité de trésorier de l'association, a rappelé son engagement à ne prendre part à aucun débat ni aucun vote relatif à ces sujets. Il quittera la séance lors des délibérations concernées afin de garantir la neutralité des décisions.

6. Visio conseiller municipaux

La proposition visant à autoriser la participation des élus aux conseils par visioconférence est soumise au vote :

- **Contre :** 5 voix
- **Pour :** 3 voix
- **Abstentions :** 2 voix

La proposition est donc rejetée.

7. Convention salle

Le Conseil définit les nouvelles modalités d'utilisation de la salle communale :

- Interdiction de location dans un but lucratif.
- Suppression de la location à la journée (excepté le mercredi).
- Forfait week-end : mise à disposition du vendredi (16h) au lundi (10h).
- Maintien des tarifs actuels (tarif résident maintenu pour Antinea et Jonas)

8. Infos diverses (WC Village, signalement immeuble en péril...)

Échanges fonciers et Urbanisme :

- **Dossier Monsieur Bertrand** : Dans le cadre de la régularisation de l'échange de terrain concernant Monsieur Bertrand, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confirme les termes des délibérations antérieures datées du 24 juillet 2015 et du 11 décembre 2015. À ce titre, l'assemblée autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches nécessaires à la finalisation de ce dossier.
- **Procédure pour immeuble menaçant ruine** : Un signalement a été enregistré de la part de Monsieur Serge ARNAUD et Madame Patricia SORRENTINO concernant l'état de péril d'un ancien bâtiment. Le notaire en charge de la succession a été officiellement avisé de la situation. Le légataire ayant exprimé son souhait de ne pas conserver ladite parcelle, la municipalité est actuellement en attente d'un retour de la SAFER pour statuer sur le devenir de ce bien.

Vie scolaire et Subventions :

- **Effectifs scolaires** : Un point a été fait sur la fréquentation prévisionnelle des écoles. Pour la période 2026/2027, les effectifs attendus s'élèvent à 96 enfants inscrits.
- **Dotations de l'État** : Monsieur le Maire a donné lecture d'une correspondance de Madame Valérie ROSSI. Ce courrier alerte la municipalité sur la diminution programmée des subventions et dotations étatiques, invitant à une vigilance accrue dans la gestion des futurs investissements.

Travaux et Aménagements :

- **Réfection de la fontaine** : Des travaux de remise en état de la fontaine du village sont prévus prochainement. Ces interventions, comprenant le nettoyage et l'étanchéité du bassin, seront réalisées en régie par Jonas avec l'appui de plusieurs bénévoles de la commune.
- **Sanitaires publics** : Le projet d'installation de WC au village est confirmé. Le Conseil souligne toutefois la nécessité impérieuse d'identifier et de valider l'emplacement définitif de ces équipements avant tout lancement effectif des travaux.
- **Communication numérique** : Le déploiement du nouveau site internet communal se poursuit. Une phase d'appropriation technique de l'interface est actuellement nécessaire avant sa mise en ligne officielle.

Agenda et Cérémonies :

- **Commémoration du 8 mai :** La cérémonie au monument aux morts se déroulera à 10h30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert à l'ensemble de la population. Par ailleurs, Monsieur le Maire fait part de l'invitation de Monsieur BONNAFFOUX, Président de la CCSPVA pour une cérémonie à La Bâtie Neuve le vendredi 8 mai à 17h00.
- **Événement extérieur :** Les membres du Conseil sont informés de l'inauguration de l'église de Remollon, qui se tiendra le samedi 30 mai prochain à 15h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25